

AFFAIRE N° 11

AUTORISATION PAIEMENT FACTURE CARPIN pour transport (aller-retour)
des parents des enfants de GARCHES au terrain d'aviation

M. le MAIRE. - Lorsque les enfants sont revenus de Garches, nous avons demandé à Monsieur CARPIN, Entrepreneur de transports, d'effectuer le transport (aller-retour) des parents de ces enfants de Saint-Denis au terrain d'aviation et ensuite de l'Hôtel de Ville à la Gare. Le montant de la facture s'élève à 6.000 Fr. Le Trésorier Payeur demande au Conseil Municipal de statuer sur le paiement de la dite somme.

Vue et soumis à l'approbation
de Monsieur le Préfet
M. Denis le 30 juin 1950
F. le 1^{er} Général
le Chef de D^{on} délégué
Signé: Cravanni

Adopté à l'unanimité

Approuvé
M. Denis le 30 juin 1950
F. de Triefel absent
le 1^{er} Général assumant l'administration
du département
Signé: Boggi